



Oxivir® Tb
Nettoyant de surfaces prêt à l'emploi, et désinfectant, virucide général et tuberculocide intermédiaire

Révision: 2025-12-04

Version: 03.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Oxivir® Tb
FDS #:	Nettoyant de surfaces prêt à l'emploi, et désinfectant, virucide général et tuberculocide intermédiaire
Utilisation recommandée:	MS0801746
Utilisations déconseillées:	<ul style="list-style-type: none"> • Ce produit est projeté être utilisé non dilué.
Producteur, importateur, fournisseur	Siège social au Canada
Siège social aux États-Unis	Diversey, Inc. - Canada
Diversey, Inc.	6150 Kennedy Road Unit 3
1300 Altura Rd., Suite 125	Mississauga, Ontario L5T 2J4
Fort Mill, SC 29708	Phone: 1-800-668-7171
Phone: 1-888-352-2249	
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR).
 Non classé

Déclarations sur les risques

Aucun requis.

mises en garde :

Pas nécessaire.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

RTU

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrediénts classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alcool benzylique	100-51-6	1 - 5%
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	> 0.1 - < 1%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Oxivir® Tb
 Nettoyant de surfaces prêt à l'emploi, et désinfectant, virucide général et tuberculocide intermédiaire

1 of 5

Les Yeux: Emportez l'emballage, l'étiquette ou le nom du produit et le DIN lorsque vous cherchez à obtenir une aide médicale.
Par voie cutanée: Emportez l'emballage, l'étiquette ou le nom du produit et le DIN lorsque vous cherchez à obtenir une aide médicale.
PAR INHALATION : Emportez l'emballage, l'étiquette ou le nom du produit et le DIN lorsque vous cherchez à obtenir une aide médicale.
Ingestion: Emportez l'emballage, l'étiquette ou le nom du produit et le DIN lorsque vous cherchez à obtenir une aide médicale.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.
Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise
Moyen d'extinction approprié Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.
Dangers spécifiques Aucun à notre connaissance.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage : Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition: Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses soumises à des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation régionaux.

Composant(s)	ACGIH	OSHA
Peroxyde d'hydrogène	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Protection des yeux: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.

Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé

Couleur: Transparent , Clair

Odeur: Caractéristique Agent tensioactif

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.
Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.
Densité 1.01 Kg/L
masse volumique apparente Pas d'information disponible.
Point d'éclair > 200 °F > 93 °C
Viscosité cinématique 0 mPa.s
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0 % *
Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.
Combustion prolongée Sans objet.
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité	Le produit est stable
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucun à notre connaissance
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Aucun à notre connaissance.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Peu susceptible d'être irritant dans des conditions normales d'utilisation.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.

Organes cibles (exposition répétée)

Mesures numériques de toxicité

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères

qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Entreposage des pesticides :
Consultez l'étiquette du produit.

Entreposage des pesticides :
Consultez l'étiquette du produit.

Éliminant du contenant :
Consultez l'étiquette du produit.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé.
Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

Déscription du connaissement DOT (voie terrestre) NON RÉGLEMENTÉ

Déscription du voie maritime connaissement NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Alcool benzylique	100-51-6	1 - 5%			
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	> 0.1 - < 1%		1000	

Réglementation Canadienne

Ce produit chimique est un produit enregistré canadien avec DIN et fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage pour les désinfectants en vertu de règlements nationaux. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les risques requis pour les fiches signalétiques (FS), et les étiquettes en milieu de travail pour les produits non désinfectants par le HPR. Cette FS a été préparée en vertu du critère HPR (SIMDUT 2015), ce qui peut engendrer des différences entre l'étiquette et le langage de la FS.

DIN No. : 02283522

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 1

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2025-12-04

Version: 03.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Oxivir® Tb

Nettoyant de surfaces prêt à l'emploi, et désinfectant, virucide général et tuberculocide intermédiaire

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.